Formation : SAP MM & LE : maîtriser la logistique et l'approvisionnement

Code : 8YV9S

Durée : 21 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

La performance de la chaîne d'approvisionnement repose sur une utilisation rigoureuse des outils de gestion des achats et des stocks. Dans les organisations qui s'appuient sur SAP, le module MM constitue le socle opérationnel du cycle procure-to-pay, tandis que le module Logistics Execution (LE) assure la coordination des flux physiques entre entrepôts, fournisseurs et clients. Renforcer ces compétences au sein des équipes logistique et achats permet de réduire les ruptures, d'améliorer la traçabilité des flux et de fiabiliser les données de stock dans le système.

Objectifs pédagogiques

- Exécuter les transactions clés du module SAP MM dans les processus d'achats et de gestion des stocks
- Gérer le cycle complet d'approvisionnement : demande d'achat, commande, réception et enregistrement de facture
- Administrer les fiches articles et les données de base fournisseurs dans SAP MM
- Réaliser les opérations courantes de gestion des stocks : mouvements, inventaire physique et valorisation
- Identifier les fonctionnalités du module LE pour la gestion des expéditions, du transport et des entrepôts
- Comprendre les points d'intégration entre SAP MM et SAP LE dans un contexte logistique opérationnel

Public concerné

Cette formation s'adresse aux gestionnaires de stocks, acheteurs, approvisionnneurs, responsables logistique et coordinateurs de flux qui utilisent ou sont amenés à utiliser SAP MM dans leurs fonctions. Elle convient également aux utilisateurs SAP déjà en poste souhaitant étendre leur périmètre de compétences vers le module Logistics Execution.

Prérequis

Des connaissances de base en gestion des stocks et en approvisionnement sont souhaitables pour suivre cette formation.

Programme

Environnement SAP MM et prise en main

Ce bloc pose les fondations conceptuelles et techniques nécessaires à une utilisation autonome de SAP MM, en présentant l'écosystème du module et les repères de navigation essentiels.

- Présentation de SAP et positionnement du module MM dans l'environnement ERP
- Concepts structurants : articles, fournisseurs, organisations d'achats
- Navigation dans l'interface SAP et personnalisation de l'environnement de travail

Gestion des fiches articles et données de base

La qualité des données de base conditionne la fiabilité de l'ensemble des processus aval ; ce bloc couvre la création et l'administration des fiches articles dans SAP MM.

- Création et modification des fiches articles
- Types d'articles et spécificités associées
- Gestion des données de base et paramétrage des vues

Cycle d'approvisionnement et gestion des achats

Ce bloc traite le processus d'achat de bout en bout, depuis l'expression du besoin interne jusqu'au suivi contractuel des fournisseurs.

- Création et traitement des demandes d'achat
- Création et suivi des commandes d'achat
- Gestion des accords-cadres fournisseurs

Réception des marchandises et enregistrement des factures

La réception physique et administrative des marchandises est un point de contrôle critique dans le cycle procure-to-pay ; ce bloc en détaille chaque étape dans SAP MM.

- Processus de réception des marchandises dans SAP
- Contrôle qualité à la réception et gestion des écarts
- Enregistrement des factures fournisseurs

Gestion et valorisation des stocks

Ce bloc couvre les opérations de gestion des stocks au quotidien, ainsi que les mécanismes d'analyse et de valorisation indispensables au pilotage opérationnel.

- Mouvements de stock et transactions associées
- Conduite de l'inventaire physique dans SAP
- Analyse et valorisation des stocks

Introduction au module SAP LE (Logistics Execution)

Ce bloc ouvre sur le module LE et son articulation avec SAP MM, en abordant les fonctions de base nécessaires à la coordination des flux logistiques sortants et à la gestion des entrepôts.

- Présentation du module LE et de ses fonctionnalités principales
- Processus d'expédition et de transport dans SAP LE
- Gestion des entrepôts dans le contexte LE
- Points d'intégration entre SAP MM et SAP LE

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 21 heures, les collaborateurs seront capables de piloter le cycle complet d'approvisionnement dans SAP MM, de créer et maintenir les données de base articles et fournisseurs, de gérer les mouvements et la valorisation des stocks, de traiter les réceptions de marchandises et les factures associées, et d'utiliser les fonctions de base du module LE pour coordonner les opérations d'expédition et de gestion d'entrepôt. Ils seront également en mesure d'identifier les points d'intégration entre MM et LE afin d'assurer la cohérence des flux logistiques dans le système SAP.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*